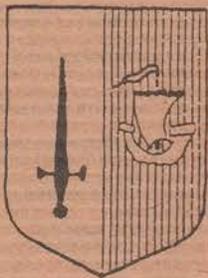
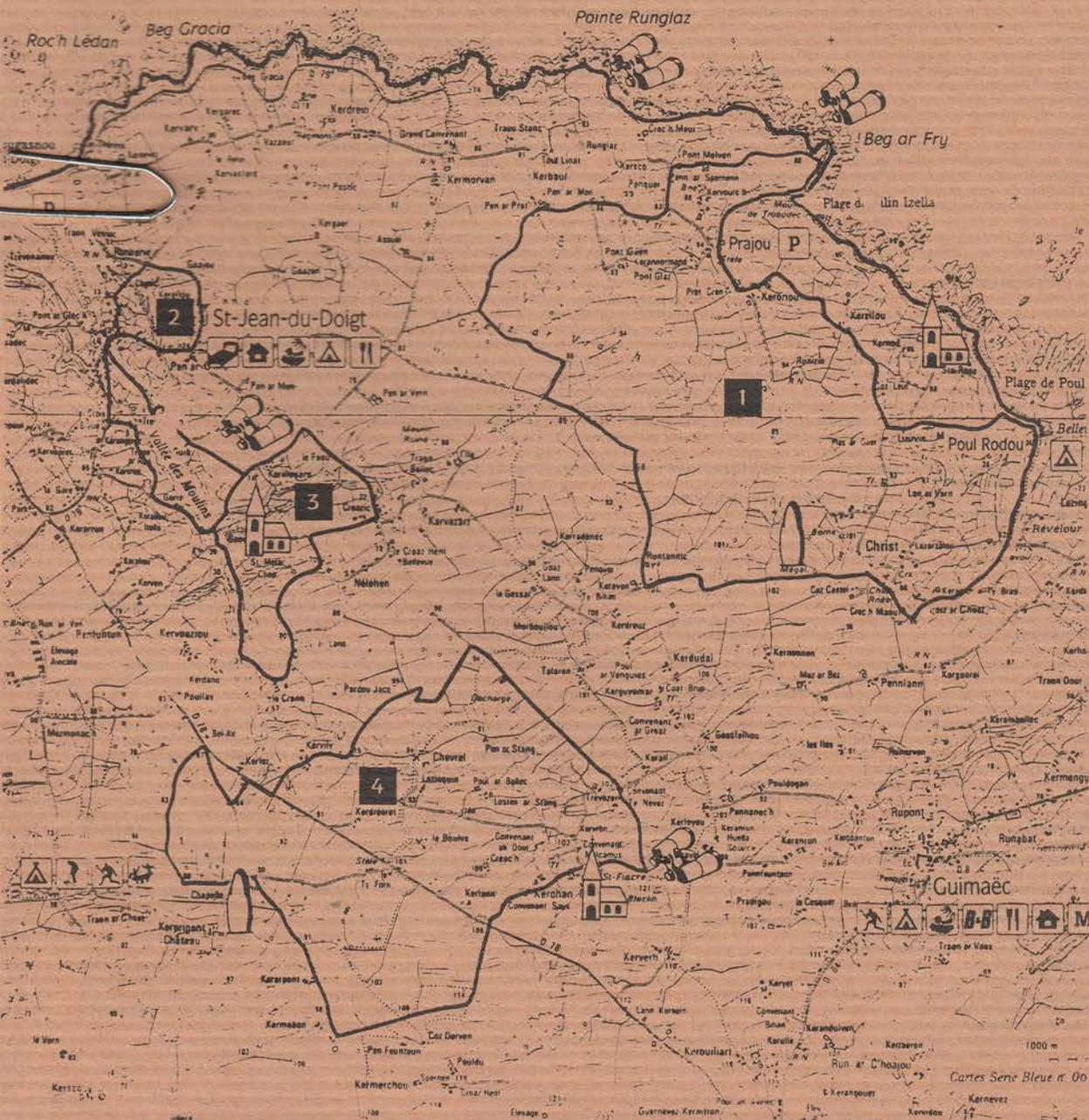


An Nor Digor

Bulletin communal de Guimaëc
Juillet 93

n°7



SOMMAIRE

Le mot du maire

LA COMMUNE

• Le mot du maire	2
• Budget communal	3
• Une salle de sport	4
• Aide au logement	6
• Gendarmerie	6
• Emploi	7
• Conteneurs à ordures ménagères	7

ASSOCIATIONS

• Foyer Rural	8
• Amicale Laïque	8
• Humeur noire !!	9
• Arboretum	10
• Théâtre	10
• Football	11

ET AUSSI...

• Taoliou Kaer Rannou Trelever	12
• Les exploits de Rannou Trelever	13
• La population guimaëcoise...	14
• Un patrimoine pour demain	15
• Résultats des Mots croisés n°6	15
• Nouvelles de Trobodec	16
• Sentier littoral	17
• Le nom de Guimaëc	18
• Mots croisés n°7	19
• Calendrier	19

La révision du Plan d'occupation des Sols s'achève et le projet élaboré par le groupe de travail devrait être soumis à l'enquête publique prochainement.

Le POS actuellement en vigueur date de 1984. Sa révision était devenue nécessaire parce que les besoins avaient évolué et que le règlement national d'urbanisme a lui-même été modifié ; de nouvelles possibilités de classement sont apparues alors que d'autres sont devenues obsolètes.

La procédure de révision est très longue, elle se compose essentiellement de trois phases :

1°) *La mise au point* du projet par le groupe de travail composé d'élus et de membres des administrations (DDE, DDA...). Ce groupe de travail était piloté par M. Léopold architecte - urbaniste.

2°) *La consultation* des services : les principales administrations au niveau départemental, une douzaine au total, doivent émettre un avis. Parmi celles-ci, il y a la commission départementale des sites dont l'intervention est particulièrement importante dans la zone côtière.

3°) *La mise à l'enquête publique* : la population est invitée à consulter le projet (zonage, règlement...). Aussitôt après le groupe de travail se réunit, examine les remarques et établit le projet définitif qu'il propose à la signature du préfet. Le P.O.S. rénové devient applicable après la publication de l'arrêté préfectoral.

Le groupe de travail s'est efforcé d'agir avec le maximum de cohérence

- en densifiant l'agglomération ce qui est désormais facilité par le réseau d'assainissement.

- en réservant des possibilités étendues aux installations commerciales ou artisanales.

- en permettant à l'activité agricole de s'exercer dans de bonnes conditions.

- en protégeant les sites. En la matière, le groupe de travail n'a fait que répondre aux exigences de la commission des sites.

Je vous invite à venir nombreux consulter ce projet de Plan d'Occupation des Sols lors de l'enquête publique. Il nous concerne tous car il détermine l'avenir de la commune jusqu'au-delà de l'an 2000 !

COMITE de REDACTION : Henri-Noël CHOLET - Claude NERRIEC - Jean-Claude THILLOY - Alain TROADEC - Bernard CABON - Jeanine LE SCOUR - Henri CABIOCH - André HURUGUEN - Jean-François MASSON.

Conception et réalisation : support technique
U.L.A.M.I.R. Trégor Ouest

A bientôt.
B. CABON.

BUDGET COMMUNAL**Les principaux chiffres****SECTION DE FONCTIONNEMENT****DÉPENSES :** _____ **3 039 121 Frs**Frais de personnel : _____ **911 600 Frs**Participation et contingents : _____ **556762 Frs**Travaux et services extérieurs : _____ **299 000 Frs**Prélèvements pour dépenses d'investissements : _____ **719 259 Frs****RECETTES :** _____ **3 039 121 Frs**Contributions directes : _____ **1 458 488 Frs**Dotations de l'état : _____ **908 100 Frs**Produits domaniaux et de l'exploitation : _____ **319 500 Frs****SECTION D'INVESTISSEMENTS****VOIRIE :**Chemins ruraux : _____ **688 295 Frs****ASSAINISSEMENT :**Programme 92 : _____ **246 617 Frs**Programme 93 : _____ **1 186 000 Frs****1 432 617 Frs**Bâtiments : _____ **1 932 488 Frs**Sentiers touristiques : _____ **154 200 Frs**Lotissements : _____ **102 550 Frs**Subventions : _____ **2 710 450 Frs**Autofinancement : _____ **719 259 Frs**T.V.A. : _____ **198 643 Frs**Emprunts : _____ **610 000 Frs**

UNE SALLE DE SPORT À GUIMAËC

Un équipement devenu nécessaire...

La municipalité s'est prononcée pour l'édification d'une salle de sport à Kergoanton.

C'est l'aboutissement de plusieurs projets issus du constat de vétusté des préfabriqués de l'école utilisés pour l'éducation physique et sportive scolaire et les lutteurs du "skol gouren" de Guimaëc.

Pourquoi ce choix ?

Un premier projet consistait en la suppression de ces vieux locaux et leur remplacement sur place par une construction industrielle en "semi-dur". Ainsi prévisions-nous l'existant mais en même temps nous avons conscience de "brider" peut-être le développement de la vie associative de la commune.

Nous avons donc opté pour une structure spécifique - une salle de sports - répondant à plusieurs besoins :

• Ceux du sport dans toutes ses dimensions :

• sport comme discipline d'enseignement à part entière et nécessitant des infrastructures adaptées (la

salle de sports est la salle de classe de l'EPS*)

• Pratique volontaire dans un but de performance, de compétition.

• Loisir pratiqué pour se détendre (dans un club ou non)

• Enfin sport d'entretien exercé dans un but de santé, d'hygiène.

☛ **Ceux de différentes associations non sportives à l'étroit, mal à l'aise dans leurs locaux actuels.**

☛ **Enfin désengorger la salle An Nor Digor actuellement saturée pour des manifestations de type Fest-Noz, bals etc...**

☛ **Au-delà de la réponse à des besoins existants, nous souhaitons de plus participer, prévoir et ainsi susciter peut-être la création de nouvelles activités sportives dynamisant ainsi notre vie associative pourtant déjà riche.**

Que pourra-t-on y faire ?

Composée de 2 parties (voir plan), la surface "polyvalente" de 311m² peut contenir 3 terrains de badminton en travers, 1 terrain de volley-ball, 1 terrain de mini-basket, et éventuellement un terrain de tennis (hors norme), plus quelques ta-

bles de ping-pong.

La surface dite de "lutte" permet sur 144m² de disposer 2 tapis de 36m² chacun pour le combat ou la gymnastique au sol ou diverses activités volontaires.

Combien cela coûte ?

Dans l'état actuel de nos estimations ce projet revient à 1.600.000F (cent soixante millions de centimes). De cette somme il faut déduire les différentes subventions que nous avons obtenues.

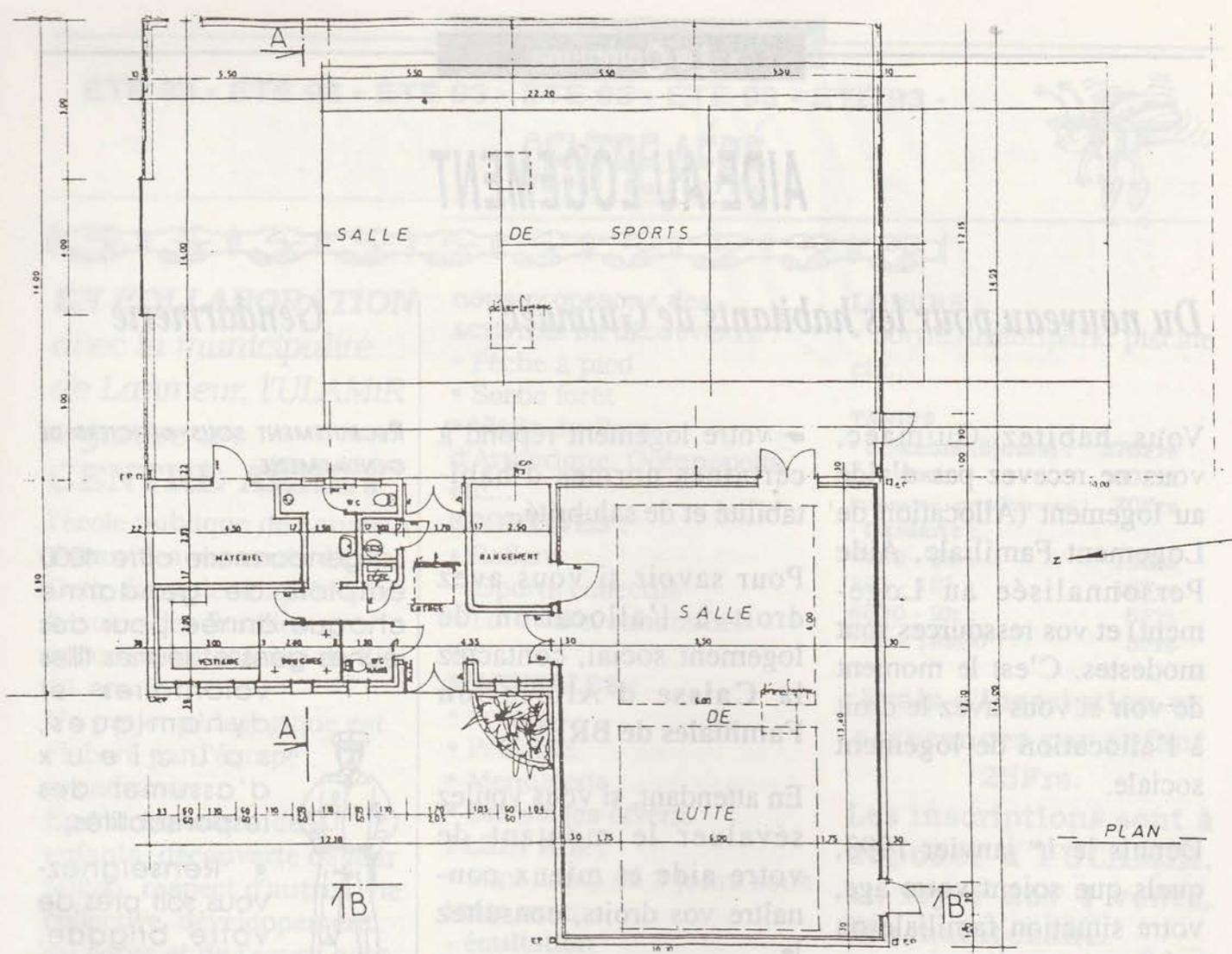
• 240 000F au titre de la DGE (Dotation Générale d'Équipement)

• 250 000F du conseil général au titre des constructions sportives.

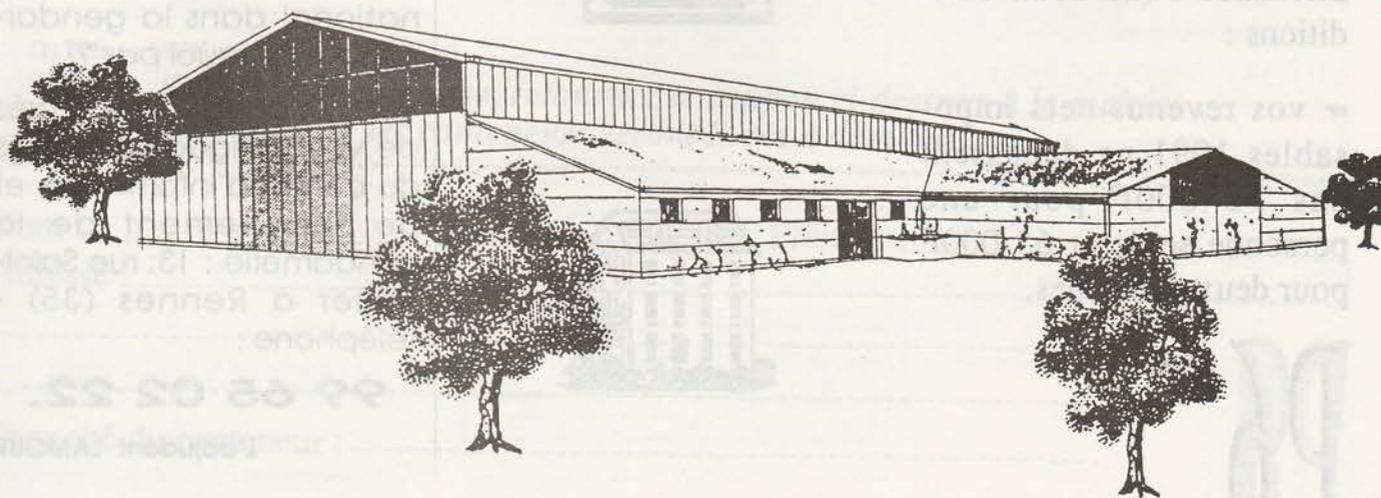
Une réalisation indispensable

Nous répondons ainsi aux besoins du service public d'éducation ; nous offrons aux associations sportives ou non de Guimaëc un équipement polyvalent, fonctionnel et de qualité à la dimension de la commune. L'outil devrait être opérationnel en mai-juin 1994. D'ici là tous les futurs utilisateurs auront été consultés pour qu'il soit le plus performant possible.

*EPS : Education Physique et Sportive



PLAN



AIDE AU LOGEMENT

Du nouveau pour les habitants de Guimaëc

Vous habitez Guimaëc, vous ne recevez pas d'aide au logement (Allocation de Logement Familiale, Aide Personnalisée au Logement) et vos ressources sont modestes. C'est le moment de voir si vous avez le droit à l'allocation de logement sociale.

Depuis le 1^{er} janvier 1993, quels que soient votre âge, votre situation familiale ou professionnelle, vous pouvez bénéficier de cette allocation pour vous aider à payer votre loyer ou rembourser un prêt destiné à l'achat ou l'amélioration de votre logement.

Cette aide peut vous être attribuée sous deux conditions :

- vos revenus nets imposables 1991 ne dépassent pas 52 800F pour une personne seule et 65 000F pour deux personnes,

- vos revenus nets imposables 1991 ne dépassent pas 52 800F pour une personne seule et 65 000F pour deux personnes,
- votre logement répond à certaines normes d'habitabilité et de salubrité.

Pour savoir si vous avez droit à l'allocation de logement social, contactez la **Caisse d'Allocation Familiales de BREST**.

En attendant, si vous voulez sévaluer le montant de votre aide et mieux connaître vos droits, consultez le

36 15 CAF.



Gendarmerie

RECRUTEMENT SOUS-OFFICIERS DE GENDARMERIE

La gendarmerie offre 4000 emplois de gendarme chaque année pour des jeunes gens et jeunes filles volontaires et dynamiques, soucieux d'assumer des responsabilités.



- Renseignez-vous soit près de votre brigade, soit près du centre d'information et de recrutement de la gendarmerie : 13, rue Saint-Hélier à Rennes (35) - Tél. : 99 65 02 22

recrutement de la gendarmerie : 13, rue Saint-Hélier à Rennes (35) - Tél. : 99 65 02 22

SERVICE NATIONAL DANS LA GENDARMERIE

Effectuer son service national dans la gendarmerie, pourquoi pas ?

- Renseignez-vous soit près de votre brigade, soit près du centre d'information et de recrutement de la gendarmerie : 13, rue Saint-Hélier à Rennes (35) - Téléphone :

99 65 02 22.

L'adjudant LAMOUR

P.6



CENTRE AÉRÉ



EN COLLABORATION
avec la municipalité
de Lanmeur, l'ULAMiR
organise un

CENTRE AÉRÉ à

l'école publique de Lanmeur
durant les vacances d'été.
Cette formule adaptée aux
besoins des familles
accueille les enfants de 3 à
11 ans.

Un projet pédagogique est
élaboré par l'équipe
encadrante.

Epanouissement des
enfants, découverte de leur
Milieu, respect d'autrui, vie
collective, développement
du corps et de l'esprit sont
nos principaux objectifs.

Pour atteindre ces objectifs,

nous proposons des
ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE :

- Pêche à pied
- Sortie forêt
- Visite du Parc
d'Armorique, Océanopolis
etc...

SPORTIVES :

- Rollers
- Sports collectifs
- Tir à l'arc, randonnée
etc...

MANUELLES :

- Poterie
- Peinture
- Menuiserie
- Bricolages divers.

PLEIN AIR :

- Mini-camp de 3 jours sous
tente avec
- équitation
- VTT
- et d'autres activités de
plein air etc...

LOISIRS :

- Sortie Armoripark, piscine
etc...

TARIFS

- **Semaine (5jours) :** 275Frs
- **Journée :** 60Frs
(commune non adhérente) : 70Frs
- **Garderie :**
- 7h30 - 9h : 10Frs
- 18h - 19h : 10Frs
- 8h30 - 9h : 5Frs
- 18h - 18h30 : 5Frs

**Frais d'inscription et
assurances par enfant
25Frs.**

**Les inscriptions sont à
déposer à l'ULAMiR,
au foyer des 4 vents,
dès maintenant.**

98 • 67 • 51 • 54.

*ULAMiR
Foyer des 4 vents
100 rue de la République - 56100 Lanmeur*

Conteneurs à ordures ménagères : Prix inchangés.

750 L	(4 roues)	1550 Frs	H.T (1)
340 L	(2 roues)	600 Frs	H.T.
240 L	(2 roues)	360 Frs	H.T.
120 L	(2 roues)	250 Frs	H.T.

(1) Prix au 1/4/92

*Si cela vous intéresse, retournez le coupon ci-dessous à la mairie,
les conteneurs seront livrés à domicile.*



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Capacité du conteneur : _____

ASSOCIATIONS

A.S Guimaëcoise - Club du 3^{ème} Age

Amicale Laïque - C.F de Poul Rodou

foyer rural - les Amis de Trobodec - Lutte Bretonne

Foyer rural

*Les activités du foyer
toujours très appréciées.*

La gymnastique :

Toujours bien
fréquentée deux
fois par semaine

Les lundis : de 18H30 à 19H30

Les jeudis : 18H30 à 19H30.

Ping-pong : tous les jeudis
soirs.

Danse bretonne

Couture : PORTES OUVERTES LE
3 ET 4 JUILLET

les cours ont lieu tous les mardis
de 14H à 17H, les jeudis de
20H à 22H.

Anglais :

Les cours ont lieu tous les
mardis de 17H45 à 18H45.

Dates à retenir :

3 ET 4 JUILLET : exposition de
travaux de couture

4 JUILLET : course cycliste avec
changement d'itinéraire (

Stancou, Kerveguen, Pen ar
Guer, Keravezec, Keralégues,
arrivée à Palud ar Werh'ez.

10 JUILLET : Fest-Noz avec
Kantérien et Facteur Rhesus.



Amicale Laïque

Décidément il se passe toujours quelque chose à l'école de Guimaëc. Après avoir mis en place la bibliothèque et la salle informatique l'an passé, voici que nos instituteurs ont décidé de participer au concours des écoles fleuries. Et pour un coup d'essai ce fut un coup de maître puisque nous avons obtenu le premier prix. Saluons leur dynamisme et leur perspicacité et remercions également l'active collaboration de la municipalité ainsi que la poignée de parents d'élèves qui ont mis leurs efforts à contribution.

Concours

des écoles fleuries : La palme à Guimaëc



La remise des prix du concours des écoles fleuries s'est déroulée le 1^{er} juin, à l'école du Rouisan à Brest qui avait remporté le premier prix l'an passé dans la catégorie maternelle et primaire. Cette quatrième édition, organisée par l'office central de la coopération à l'école du Finistère (OCCE 29) a vu la victoire d'Arzano dans la catégorie maternelle, l'école est sélectionnée pour participer au concours national.

Le concours des écoles fleuries fête cette année son 20^{ème} anniversaire au plan national, mais dans le Finistère il s'agit simplement de la 4^{ème} édition consécutive.

Les enfants sont étroitement impliqués dans le fleurissement de leur école, ils participent aux plantations avec l'aide de leur institutrice. Pour 1993, 24 écoles étaient inscrites mais seulement 16 d'entre elles ont finalement participé au classement final.

Toutes les écoles étaient représentées hier pour cette remise des prix : 450F aux premiers, 300F pour les seconds et 150F pour tous les suivants. Des pépiniéristes et l'IMC Les Pâquerettes de Dirinon ont aussi offert des plants.

Guimaëc est donc arrivé en tête du classement pour les Maternelle et Primaire.

L'année scolaire touche à sa fin, aussi l'heure est aux bilans. Un fois encore le couscous d'octobre et le ragout de janvier ont connu une affluence importante.

Fin mars nous avons eu le plaisir d'accueillir les parents d'élèves de Garlan qui nous ont offert une soirée agréable, car ils sont passés maîtres dans l'art de faire du théâtre. Qu'ils en soient remerciés.

Début juin la soirée récréative, consacrée à la Bretagne a drainé bon nombre de parents et amis de l'école. Ce fut l'occasion d'applaudir nos chères têtes blondes (et brunes...) dans un exercice inhabituel.

Il faut là encore remercier les enseignants pour leur professionnalisme et leur dynamisme car cela a nécessité des heures de préparation.

Enfin les randonnées pédestre et cycliste ont été pour tous les participants des instants de bonne humeur et de décontraction.

Il me reste à remercier tous ceux et celles qui ont prêté main forte lors des différentes manifestations.

Grâce à vous notre amicale reste performante et ainsi notre école pourra se permettre des innovations.

Bonnes vacances à tous.

J.Y.C.

P.8

HUMEUR ... NOIRE !!!



Stupéfaction !!!

Oui, le mot n'est pas trop fort lorsque l'autre jour sur une radio de service public un technocrate parisien affirme à propos de l'école rurale : "Les classes à plusieurs niveaux créent d'énormes problèmes aux élèves car ils n'arrivent pas à se situer dans la classe. C'est l'échec scolaire assuré" Et l'animateur de radio d'ajouter laconiquement :

" Vous parlez là des écoles dépotoirs... "

A l'heure où l'avenir de l'école rurale est au centre de tous les débats, une telle affirmation ne peut que créer le doute dans l'esprit de certains et notamment chez les décideurs.

Quel intérêt y a-t-il à vouloir systématiquement dénigrer l'école rurale, à vouloir sa perte ?

Alors que dans le débat actuel, le thème majeur est l'aménagement du territoire et donc le maintien absolu de l'école rurale. D'autant qu'il y a maintenant des moyens

techniques importants pour permettre un fonctionnement correct de l'école.

Nous n'allons pas nous étendre sur les avantages liés au maintien de l'école rurale mais il me semble que dans cette affaire on ignore totalement l'enfant. J'en veux pour preuve la décision imminente de passer à la semaine de 4 jours. Dans ce cas, pas un instant on a pensé aux rythmes scolaires.

De grâce messieurs les parisiens laissez-nous en paix et que vive l'école rurale !!!

J.Y.C.

Lutte bretonne

Cette saison, le skol Guimaëc compte 35 licenciés et est en passe de réussir sa meilleure saison sportive.

En effet, le Skol compte dans ses rangs 5 champions du Finistère (Anne-Lise, Laurent, et Michel Scouarnec, Nicolas Choquer et Christian Le Du) et, déjà 5 champions de Bretagne (Mickaël Stervinou, Mickaël Jaouen, Yohann Meuric, Emmanuelle Poirier et Erwan Huruguen). Le championnat de Bretagne pour les cadets, juniors et seniors n'a pas encore eu lieu et devrait enrichir ce palmarès.

Par équipes, les poucets et poussins remportent le challenge de Bretagne et l'équipe composée de Laurent et Michel Scouarnec, Christian Le Du et Nicolas Choquer remporte le Tournoi international espoirs de Carhaix, tournoi de très haut niveau.

BRAVO À TOUS LES LUTTEURS.

Comité des fêtes du Poul Rodou

Après le bal du muguet du 1^{er} mai, le comité des fêtes du Poul Rodou organise sa traditionnelle

FETE DES MOISSONNEURS LE 1^{ER} AOÛT.

*Avec le groupe de danse bretonne de Guimaëc,
Kannérien Lan gazel (groupe de chanteurs)
et un grand concours de pétanque en doublettes
lundi 2 août à partir de 14H30.*

L'ARBORETUM ET LE JARDIN À L'ÉCOLE DE GUIMAËC



L'éveil à la nature



Quoi de plus passionnant et d'enrichissant pour les 86 élèves de l'école de Guimaëc que de voir la nature s'éveiller et évoluer sous leurs yeux et de l'associer à leur travail journalier ? Ces activités sont de type interdisciplinaires, il y a interférence entre elles dans la mesure où elles touchent à de nombreuses matières.

Ces matières vont des sciences naturelles, bien sûr, à l'éducation civique (respect de la nature, cadre de vie, soins des animaux), en passant par l'expression écrite (différents courriers), la lecture, les mathématiques, la géographie, les arts plastiques etc...

Ce projet a débuté dès la rentrée scolaire 1992 et devrait se poursuivre durant de nombreuses années. Nous avons formulé une demande auprès de la municipalité pour qu'elle participe à notre projet : elle s'y est associée et nous la

remercions.

Avec la mise en place d'un mini arboretum (espace planté de différentes espèces d'arbres et d'arbustes de notre région), et d'un jardin d'agrément, l'entrée du bourg et l'accès à l'école sont devenus beaucoup plus attrayants.



Un potager jalousement gardé par Gustave l'épouvantail, renferme les secrets les plus divers (plantes aromatiques, potirons bleus, poireaux, petits pois, colquintes, fleurs séchées et semis de plantes annuelles).

Il paraît même que de ces différentes odeurs est née une eau de senteur.

Les enfants ont aussi conçu un plan pour embellir la cour de l'école. Une haie vive, une rocaille et un massif de fleurs ont été ainsi aménagés. Des géraniums ornent toutes les fenêtres des classes ainsi que de la cantine et de la bibliothèque.

Les efforts de tous ont été récompensés

par l'attribution du 1^{er} prix au concours départemental des écoles fleuries dans la catégorie maternelle et primaire.

Les enfants ont donné le coup d'envoi. L'Amicale Laïque, les parents d'élèves, la municipalité, un pépiniériste, un horticulteur, les employés communaux et des amis de l'école nous ont aidés à mener à bien ce projet.

Merci à tous.

Le théâtre à l'école



Dans le cadre des ateliers du samedi matin, une mise en scène d'un conte breton ("**Frappez tous les trois**") a été réalisée.

Ce projet est l'aboutissement d'un travail réalisé par tous les enfants de l'école encadrés par les enseignants, des parents d'élèves et amis de l'école bénévoles (théâtre, danse, arts plastiques, musique).

Un itinérant de l'Éducation Nationale est intervenu régulièrement pour initier les enfants à la civilisation et à la langue bretonne.

Ce conte joué le 5 juin à Guimaëc sera présenté à nouveau le 25 juin à Locquirec lors de la fête du livre.

FOOTBALL

ASG : Profil bas !!

Le rideau est tombé sur la saison 92-93 : l'équipe fanion est rétrogradée en division inférieure. C'est la logique sportive, mais tout échec entraîne une réaction positive, signe de vitalité d'une association, aussi la barre est déjà placée pour 93-94 : la remontée en 2^e division..

LE BILAN D'ACTIVITÉ

Les 19 licenciés de septembre 92 laissaient augurer le maintien. Hélas, mutations professionnelle imprévues (les difficultés économiques du canton se répercutent sur les associations), blessures graves, éloignant pour de longues semaines des joueurs prépondérants, destabilisant ainsi la formation type qui très vite s'est réduite à 11-12 joueurs potentiels se traduisant sur le terrain par 8, 9 ou 10 présents !

Fait exprès, c'est lors de la période cruciale de hiérarchisation des équipes (décembre-février) que nous avons connu cette faiblesse.

Retrouvant en fin de saison l'ensemble de

l'effectif, les Rouges et Blancs, redevinrent opérationnels, hélas, bien trop tard !!!

LE BILAN FINANCIER

La gestion est saine, pas de "trésors de guerres" ou de "dessous de table", le trésorier veille. Seule la subvention municipale, les cartes de membres honoraires, les rares entrées (!) nous permettent d'amorcer la saison suivante (achat de licences, affiliation à la FFF, frais médicaux etc...)

Soulignons en effet que pour cette année encore la licence est gratuite et que chaque joueur se voit remettre un short et une paire de bas.

Football sport populaire...

LES PERSPECTIVES

Un club agonise s'il ne possède pas un "réservoir" de jeunes ; des jeunes de la commune voulant défendre leurs couleurs.

Aussi, à l'issue d'une consultation lancée auprès de familles guimaëcoises, l'ASG vient de décider l'engagement d'une équipe de moins de 13 ans, en espérant que dans 4 ans



e l l e constituera l'ossature de l'équipe fanion de l'ASG. Cette formation n'est pas close : des places sont à prendre : contacter les responsables.

LE BUREAU 93-94

L'assemblée générale a reconduit dans leurs factions :

Président : Jean MAHÉ

Vice président : Mathieu PRIGENT

Secrétaire : Eliane CABIOCH

Secrétaire adjoint : Jean LAUDREN

Trésorier : Pierrick RAOUL

Entraîneur : Alain TROADEC.



Taoliou kaer Rannou Trelever

Heul IV

Berrskrid : N'eo ket bet pell Rannou oc'h ober e afer d'an aotrou Linguéz hag evelse en deus degaset un tamm peoc'h er vro...

Un abardaez e oa Rannou o kemer en aer vat e bali vras ar maner, pa welas ur c'houeriad o tont davetan strafuhet bras hag o lavaret dezhan :

- Klevit'ta aotrou Rannou, holl gwrac'hed ha komerezed Gwimaeg a zo en em zastumet e kegin Mon ar Big, fallan teod zo moien da gaout etre Toull-ar-C'hirri ha Treiz Sant Juluan. Eno dre ma lipont o c'hafe e tibunont mil dra euzus diwar o kont. Me gav din o deus klufanet e oac'h-c'hwi merc'hetaer ha bambocher.

- Tan ha kurun ! Eme Rannou o sevel e zorn serret war-du an nenv, mont a ran da zeskin dezho petra goust gwall-gomz eus un den evel don !

Hag e tiframmas ur maenhir a oa en ur warem a-dost, e savas anezhañ a -uz d'e benn hag hen stlapas etrezeg ar bourk, da lavaret war-hed ul lev ac'hane.

Ne oa ket bet pell ar maenhir o kaout hent ar bourk ha ne chomas ket da durlutat en ur vont. En ur dremen e tiskaras ar chiminal war di Mon ar Big, o spontan ar c'home-rezed, hag ec'h eas da chom e moger ar vered kozh. Ma ne gredit ket, it d'ar bourk hag e vo diskouezet deoc'h maen Rannou sanket er voger etre ar monumant hag ar skalierou. (1)

Ur wech all e oa daou zenjentil eus Bro-Leon, daou ganfart, izili mat outo, a lavaras un deiz mont da n'em c'houren gant Rannou Trelever. Diskouezet e oe dezho er bourk pelec'h e oa ti ar rams brudet. Hogen, kement a henchou don a oa dre eno ma en em golljont, goude ma oant, sanset paotred digourdi. Brav e oe dezho kavout en ur park un nebeut gwersed o tiskargan ur garg bejin.

- E pelec'h ta, emezo, eman maner Trelever ?

- Petra ho peus d'ober eno ? a c'houlennas un eus ar wersed.

- Lavaret zo deomp eo Rannou Trelever un troc'had mat a zen hag en deus un nerz dispar. Ni, hag hon eus divrec'h a-zoare ivez, ni a garfe meutan anezhan un tamm da welout petra dalv.

Evit an dra-se emaoomp o klask anezhan, tudoù.

- Mat, aotrone, eme an hini en doa komzet eus al Leoniz.

Hag hen o kregin e leouou ar c'harr a oa o tiskargan, hag e savas anezhan sonn da ziskouez touriou ar maner etouez ar gwez :

- Aze, emezhan eman Trelever.

- C'hwi, neuze, eo Rannou ! eme en daou Leonad souezhet-mik.

- Ya, aotrone, me an hini eo. Ha breman, ma ho peus c'hoant d'ober ur c'hrogat, taolit ho chupennou d'an traon !

Trawalc'h hon eus gwelet, emezho, evit anzav ez oc'h trec'h deomp.

Rannou a gasas anezho d'e vaner hag a reas sevichan ul lein gaer dezho. E keit-se, pephini a gontas e daoliou kaer hag a lakaas, m'eus aon, muioc'h evit ar wirionez war e anv...

N'eo ket echu...

(1) Ma ho peus c'hoant gwelout un daolenn hag a ziskouez Rannou o stlapal e vaen, it d'An Nor Digor hag welfoc'h anezhi. Livet eo bet gant un arzour eus Gwimaeg, Jacques Gombault, ha kinniget gantan d'ar barrez.

Les exploits de Rannou Trélever

Suite IV

Résumé : *En peu de temps, Rannou a réglé son compte au seigneur de Linguez. Il a ainsi ramené la paix dans le pays...*

Un soir que Rannou prenait le frais dans l'allée principale du manoir, il vit venir à lui un paysan tout bouleversé et qui lui dit :

- Ecoutez, Seigneur Rannou, toutes les sorcières et les commères de Guimaëc se sont réunies dans la cuisine de Mon ar Big, la pire langue de vipère que l'on peut trouver entre Toul an Hery et la plage de Saint-Julien. Et là, en buvant leur café elles débitent les pires calomnies sur votre compte. Elles auraient même raconté que vous êtes un noceur et un coureur de jupons.

- Feu de tonnerre ! lança Rannou en dressant son poing vers le ciel, je m'en vais leur apprendre ce qu'il en coûte de médire d'un homme comme moi !

Et il arracha un menhir dans une lande proche, il le souleva au dessus de sa tête et le jeta dans la direction du bourg situé à une lieue de là.

Le menhir ne fut pas long à trouver le chemin du bourg et il ne s'attarda pas en route. En

arrivant il démolit la cheminée sur la maison de Mon ar Big en terrorisant les commères et il alla se ficher dans le mur du cimetière qui se trouvait là. Si vous ne croyez pas, allez au bourg et il vous sera montré la pierre de Rannou, plantée dans le mur entre le monument aux morts et l'escalier (1).

Il était une autre fois deux gentilhommes du pays de Léon, deux gaillards bien découplés qui décidèrent d'aller se mesurer à Rannou Trelever. On leur montra où se trouvait la maison du célèbre géant. Mais il y avait tant de chemins creux dans cette contrée qu'ils se perdirent et cela bien qu'ils fussent des garçons avisés. Ils furent heureux de trouver, dans un champ, une poignée de paysans occupés à vider une charretée de goëmon.

- Pourriez-vous nous indiquer le manoir de Trelever ?

- Qu'avez-vous à y faire ? s'enquit l'un des hommes.

- Il nous a été raconté que Rannou Trelever est un sacré bonhomme et que sa force est incomparable. Nous, qui ne sommes pas mal bâtis non plus, nous aimerions nous essayer à lui, pour voir ce qu'il vaut. C'est pour cela que nous le cherchons, braves gens.

- A votre aise messieurs, dit celui qui avait parlé aux Léonards. Et lui de saisir les brancards du tombereau qu'il déchargeait, de le monter à la verticale, et de montrer les tours du manoir parmi les arbres :

- Voilà, dit-il, où se trouve Trelever.

- Mais alors, c'est vous Rannou ! s'exclamèrent les deux Léonards pétrifiés.

- Oui messieurs, c'est moi. Et maintenant, si vous voulez que nous fassions une partie, défaites-vous de vos pourpoints.

- Nous en avons assez vu, répondirent-ils pour admettre que vous êtes plus fort que nous.

Rannou les conduisit à son manoir où il leur fit servir un festin. Pendant le repas, chacun raconta ses exploits en y ajoutant peut-être un peu plus que vérité...

A suivre...

(1) Si vous voulez voir un tableau représentant Rannou jetant sa pierre, allez à "An Nor Digor" et vous le verrez. Il a été peint par un artiste de Guimaëc, Jacques Gombault, qui l'a gentiment offert à la commune.

La population guimaëcoise en 1836

A cette époque, la commune, bien plus peuplée qu'aujourd'hui, comptait 1948 habitants.

Sur ce total, les "cultivateurs", "cultivatrices", "fermiers", "laboureurs" et "ménagers" comptent pour 47,5% de la population active de plus de 13 ans. Si l'on ajoute les 27,4% de "domestiques", "journaliers" et "journalières", on arrive à un total de 75% au moins de guimaëcois directement occupés à la production agricole.

La culture du lin garde une place prépondérante et 127 femmes se déclarent "filandières". Ajoutons une centaine d'artisans et quelques "divers" pour avoir une vue d'ensemble. On déclare une profession à partir de l'âge de 13 ans avec quelques exceptions comme celle de ce "domestique" de 4 ans. Erreur du copiste ?

L'étude du nombre de personnes par ménage donne une moyenne proche de 5, que l'on retrouve dans les communes voisines. Chiffre certes supérieur à celui d'aujourd'hui, mais moindre que celui porté par les idées reçues.

Les ménages de 10 personnes et plus, sont peu nombreux et regroupent le plus souvent des familles mononucléaires aidées de nombreux domestiques. La parentèle polynucléaire existe aussi : le père et/ou la mère âgés restent à la ferme, le fils aîné marié également, parfois aussi un ou deux fils cadets mariés ou non. On peut aisément imaginer les conflits de pouvoir induits. L'aîné semble disposer de l'essentiel du pouvoir décisionnel, car il devient automatiquement "chef de famille" en cas de décès du père ou de son incapacité au travail, ce qui le relègue en fin de liste des adultes.

Une récapitulation des métiers permet de constater que si les hommes se déclarent volontiers "laboureurs", leurs femmes et filles sont "cultivatrices" ou "ménagères" ; selon qu'elles participaient aux travaux de la ferme ou non ? En tout cas il n'y a pas de corrélation entre les "ménagères" et les "ménagers", locataires de terres convenancières.

La commune compte alors 18 "tailleurs" et 14 "tisserands, une seule "mendiante", 2 "filles de confiance" (?), 9 "propriétaires" et 1 "rentière", 1 "charron", 1 "scieur de long", 3 "tonneliers", 1 "instituteur", 1 "desservant", aidé d'un "vicaire", 11 "écoliers" scolarisés après 13 ans...

Peu de commerçants dans cette liste : 4 "cabaretières", 1 "marchand", 1 "marchand de fil", 1 "boucher".

Les moulins sont souvent tenus par des laboureurs et 15 personnes déclarent la profession de "meunier".

A l'époque, la commune n'est pas tournée vers la mer, et on ne trouve qu'un "matelot". Dix ans plus tard cependant 3 personnes déclarent être "marins de petite pêche". 6 "militaires" résident sur la commune.

La pyramide des âges quant à elle montre une population très équilibrée dans les classes et par sexe. On est loin de la base très large des pays pauvres actuels et on ne trouve aucune trace de la différence d'espérance de vie entre hommes et femmes, de 10 ans aujourd'hui. Le fait n'est donc pas avant tout biologique mais social. La surmortalité des femmes en couches n'est pas non plus perceptible, cela provient peut-être du petit nombre. On peut par contre observer un léger décrochement de la classe d'âge 20-30 ans des hommes. Liaison avec un déficit de naissances lié aux guerres napoléoniennes ? Plus étonnant, le surplus de femmes dans la classe d'âge des 40-50 ans, très net, mais comment l'expliquer ? L'équilibre approximatif se retrouvent dans les classes supérieures.

Pour compléter cet état des lieux, bien des points restent à préciser et, en particulier, le statut économique des diverses catégories, les productions locales... Il serait également intéressant de prolonger sur l'ensemble du XIX^{ème} siècle au moins afin de mettre en lumière les évolutions et en rechercher le pourquoi. Les variations de consignes d'un recensement à l'autre rendent la tâche difficile mais possible.

Claude Nerriec.

Un patrimoine pour demain...

Depuis le 5 février tous les lecteurs du "pèlerin magazine" et beaucoup de téléspectateurs de F3 savent qu'à Guimaëc il y a une chapelle qui possède un chancel, c'est-à-dire une clôture de chœur.

Datant du XVI^{ème} siècle, et unique par ses colonnes entrecroisées et ses frises renaissance, cette œuvre avait besoin d'un renouveau.

Depuis 4 ans des travaux de réfection étaient entrepris à la chapelle Notre-Dame des joies : clocher, statue de la vierge, panneaux peints dais d'autel, tribune. En 1991 était décidée la restauration du chancel : un devis de près de 250 000 francs, dont le quart à la charge de la commune;

L'hebdomadaire "Le pèlerin" lançant pour la 3^{ème} fois l'opération "UN PATRIMOINE POUR DEMAIN", il fallait tenter sa chance et présenter un dossier. Ce fut la décision commune du maire et du recteur.

Quelle émotion et quelle joie d'apprendre (par indiscretion !) un certain soir de novembre 92 que le projet avait retenu l'attention du jury et obtenu le "prix spécial" à l'unanimité.

Dès l'annonce officielle en

janvier dernier se succèdent reporters, photographes, télé-reporters puis mobilisation générale sur la paroisse.

Réception à la Sorbonne à Paris, re-réception à Guimaëc... et encore re-photos...

C'est à Issoire (Puy de Dôme) que se fait actuellement le travail délicat de spécialiste, avec retour prévu pour le pardon qui sera célébré le 12 septembre après-midi.

Ainsi un chef d'œuvre de valeur délaissé pendant des décennies va retrouver toute sa jeunesse. C'est un patrimoine que nous ont légué les De Kerrerault, seigneurs en Trémédern, Le Nuz et Le Ségalier, seigneurs de Kergomar, qui reprend vie et que nous pourrons à notre tour léguer aux générations futures.

Tout n'est pas fini : il y a encore d'autres éléments du mobilier à restaurer ainsi que le mur d'enceinte. Espérons que l'administration des Monuments historiques et des bâtiments de France interviendront sans tarder.

Alors rendez-vous pour le pardon du 12 septembre 1993 à 15 heures



RÉSULTATS DES MOTS CROISÉS N°6

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	E	N	N	A	R	G	U	E	R
2	L		A	A		O	R	T	I	E
3	O	U	R	S	I	N			O	D
4	U	S	R	S		D	A		E	L
5	É		A	E	D	E	S		R	L
6	Z	U	T		E	S	S	E		E
7	O	S	E	E	S		A	N	E	
8	C	E	U	X		D	U	E	L	S
9	H	E	R	O	D	O	T	E		S

BIBLIOTHÈQUE DE GUIMAËC

Tous les livres que vous souhaitez : romans, bandes dessinées, livres pour enfants...

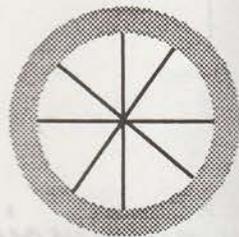
pour une cotisation de 40F par an ! Gratuit pour les enfants.

OUVERT le mercredi de 10H à 11H et le samedi de 14H à 15H



P.15

Nouvelles de Trobodec...



L'ÉTANG : Les premières iris jaunes plantées l'année dernière ont commencé à fleurir.

Les roseaux (massettes) ont également pris racines et devraient d'ici quelques mois donner un bel effet.

Une niche de poule d'eau a été observée : deux petits.

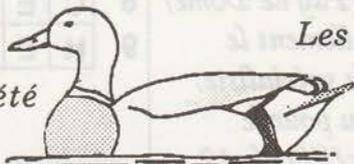
La cane colvert est toujours sur l'étang, un nid d'osier y a été installé afin qu'elle puisse s'y reproduire.

Avec l'arrivée des premiers rayons de soleil et donc l'augmentation de la température de l'eau, les algues filamenteuses prolifèrent de nouveau : phénomène d'eutrophisation dû à un excès de nitrates et de phosphates dans l'eau d'alimentation de l'étang.

LE MOULIN : l'aménagement intérieur est presque terminé, les différents ustensiles ont été nettoyés, traités et cirés. Reste à poser les courroies et refaire quelques dents du mécanisme de la grande roue.

Les ouvertures commandées par le conservatoire du littoral ont été posées par notre menuisier local M. Jean Jaouen et fils.

Une vitre à battants a été posée sur la grande ouverture celle-ci sera protégée par un volet amovible lorsque le moulin sera fermé.



Les alentours de celui-ci ont été embellis par des murets de pierres grâce au talent de Monsieur Jacques Duquesnois en contrat CES au conservatoire.

Le panneau "attention danger" peu esthétique a été enlevé ; une barrière en bois a été installée pour la sécurité au niveau de la roue.

LE SITE : Au début de l'année les pommiers ont été déplacés afin de constituer deux vergers, un au niveau du moulin et l'autre près de la ruine. Les différents autres arbres plantés cet hiver commencent à porter leurs feuilles. Quelques nouvelles plantes sauvages ont été introduites sur le site : jonquille sauvage, cardère, osmonde, royale, bourrache,

mauve etc...

Il est à rappeler que la cueillette et collecte des plantes est interdite sur le site du conservatoire.

Quelques orchidées, plantes protégées en Bretagne poussent sur le site (listère à feuilles ovales, orchis mâle, orchis tacheté)

Un couple de vaches écossaises Highland a été réservé dans le département du Pas de Calais à la réserve naturelle du Platier d'Oye, leur arrivée à Trobodec est prévue pour le mois de décembre afin d'y assurer l'entretien.



Un abri leur sera aménagé dans la ruine près de l'étang des clôtures seront installés sur le site.

D'ici là rendez-vous au mois d'août pour la traditionnelle fête des amis de Trobodec, le cidre cette année est d'un cru de premier choix.



Promenade sur le sentier littoral

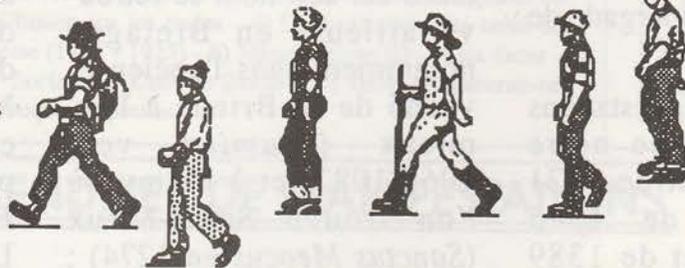
Le voilà ouvert ce fameux sentier des douaniers après la mémorable opération de débroussaillage des 17 et 18 octobre 1992, à laquelle près de 500 bénévoles ont participé. Les travaux ont repris au début de cette année.

La DDE a assuré la logistique, l'entreprise Simon de Lesneven, le traitement des zones humides et les terrassement, enfin les chantiers de réinsertion de l'ULAMiR, les emmarchement, les clôtures et les finitions.

Il est bon de rappeler le règlement :

BALISAGE

- Un rond jaune, vous êtes sur le sentier.
- Une croix jaune, mauvaise direction.



Servitude de passage des piétons sur le littoral : Loi du 3 décembre 1976 et décret du 7 juillet 1977.

AVIS DU PROMENEUR.

Les promeneurs sont informés que ce sentier mis à leur disposition est placé sous leur sauvegarde. Ils sont invités à respecter la faune, la flore, la propreté des lieux.

Ce chemin est destiné exclusivement au passage des piétons. Les usagers sont priés de ne pas s'en écarter en pénétrant sur les propriétés.

Cette promenade peut présenter des risques notamment en bordure immédiate de la falaise.

La responsabilité des promeneurs est engagée en cas d'accident, résultant d'imprudences ou inattentions de leur part.

Et maintenant en marche.

Au départ de Poul Rodou l'accès se fait par la plage :

Prendre :

- l'escalier creusé dans la falaise pour accéder au plateau qui domine la plage. De là à marée basse ou descendante, on peut

strictement interdite. Sur le sentier, trop de promeneurs, l'ignorent et on croise souvent des personnes avec des bouquets à la mains.

Puis au dessous du lieu-dit "Kerellou", le rocher du renard (une renard s'y réfugiait pour échapper aux chiens des chasseurs). Continuez votre chemin pour arriver au parking de Velin Izela, un sentier à gauche vous mène, après avoir traversé un verger, au moulin de Trobodec : une visite s'impose.

Après cette pause, redescendez vers la plage et prenez le sentier sur la gauche pour gravir le promontoire de Beg en Fry. Votre effort sera

apercevoir les rochers au large : en face les charrues et plus loin sur la gauche les bœufs.

Continuez le chemin, cette partie du sentier ne présente pas beaucoup de difficultés, admirez au passage la jolie plage de galets de Sainte-Rose. Attention de ne pas s'approcher trop près de la falaise.

Plus loin au niveau d'une passerelle de bois vous pourrez admirer une fougère royale : l'osmonde, respectez-là, elle est d'une espèce protégée. Toute cueillette de fleurs sauvages est

récompensé par le panorama que l'on peut admirer : la baie de Lannion, les chaises de Primel, par beau temps les Méloines et le phare des Triagoz.

Après cette pause bien méritée demi-tour pour les plus fatigués.

Pour les courageux, suite au prochain numéro.

Le nom de Guimaëc

Il est probable mais insuffisamment prouvé que la forme la plus ancienne du nom de notre commune est celle que donne l'une des versions de la Vie Latine de St-Mélar ; en effet d'après son auteur, le corps martyrisé du petit prince, avant son inhumation définitive à Lanmeur, aurait été enseveli préalablement en trois endroits différents et notamment *in locum qui dicitur vicus Maioci*, "au lieu qu'on appelle la bourgade de Maioc."

Les premières attestations datées du nom de notre commune le sont de 1321 (*Ploemaeuc*) de 1345 (*Ploemaeuc*) et de 1389 (avec les deux concurrentes *Ploemaeuch* et *Guymaeuch*). *Ploe* et *Guic* désignaient l'un et l'autre la "paroisse" mais *Ploe* c'est tout le territoire paroissial, alors que *Guic* c'est le "chef-lieu", la "bourgade", là où est située l'église. A côté de Guimaëc, la *Ploe* de Plougasnou avait aussi son *Guic* dont le nom

de la famille de Guicaznou a gardé le souvenir. La forme Guimaëc s'est définitivement imposée au détriment de Ploemaec avant la fin du XIV^{ème} siècle.

Meoc, Mioc, Maioc, Maeoc, Maeuc, Maec, Meac, telles sont quelques unes des variantes du nom porté par l'éponyme de Guimaëc. Si nous ne savons aujourd'hui plus rien ou presque de ce que fut sa vie, il s'agit pourtant d'une figure qui fut certainement d'importance car son nom se retrouve ailleurs en Bretagne notamment sans l'ancien évêché de St-Brieuc à Plumieux (*Plumiuc* vers 1066/1082) et à Plémy où l'on trouve Saint-Meux (*Sanctus Meocus* en 1274) ; dans l'ancien évêché de Tréguier, à Ploumagoar où l'on trouve Tremeac et Saveac pour * *Sant Veac*, à Bégard où l'on trouve Kerveac et Taveac pour * *To Meac*, à Hengoat et à Pommerit-Jaudy où l'on trouve Lanveac, à Tredarzec ou Pleudaniel où il y avait autrefois une seigneurie de Kermaec, à Plouigneau où l'on trouve Tremeac ; dans l'ancien évêché de Quimper enfin, à St Mayeux (*par. de Sancto Maec* en 1245, ou

Sancto Maioco en 1284) à Lanveoc (*Lanveoc* en 1423), à *Tremeoc* (*Tremaeoc* en 1260) où l'on trouve le village de Lestremec (*Lestremaec* XV^{ème} siècle).

Mais c'est à Coetmieux (*Coetmaioch* en 1152, *Coetmaeuc* en 1158), enclave de Dol dans l'ancien évêché de Saint-Brieuc, que l'on a le mieux conservé le souvenir de Maec : en effet, des reliques furent inventées au XVII^{ème} siècle sous l'autel de l'église que la rumeur disait être celles de Saint Maec, lequel aurait vécu en ermite dans les bois qui portent depuis son nom. Le *Propre* de l'ancien évêché de Dol mettait sa fête au 2 novembre sans plus de précision.

André-Yves Bourgès.

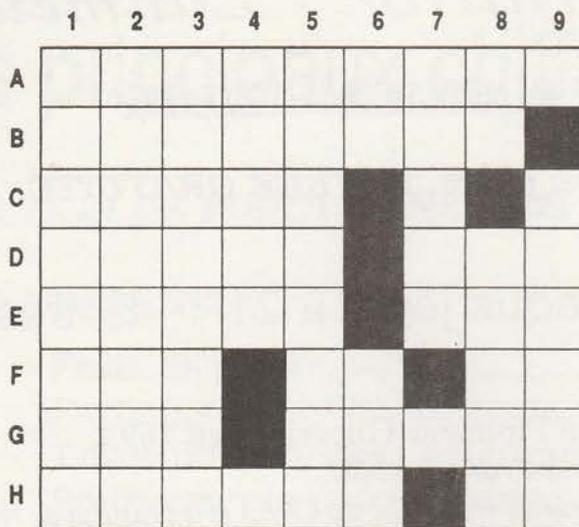
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

• B. Tanguy : *Dictionnaire des communes du Finistère et des Côtes d'Armor*.

• Arch. Dép. d'Ile et Vilaine 23J120.

* Nomenclature INSEE des hameaux écartes et lieux dits.

Mots croisés n°7.



HORIZONTALLEMENT :

A) Ancien manoir et motte féodale à Guimaëc. B) Troupe péjorative. C) Ceux des Monts d'Arrée voudraient vendre leur eau au prix du pétrole ! D) Planche garnie d'écorce - Parfois meurtrier - E) Port de Corée du sud - Métro - F) Constitue presque un délit - Moins bien qu'une DS - En Bretagne on écrit parfois "maison" ainsi - G) Oie en désordre - Hercule y étouffa un lion - H) Ville bretonne et petits cervidés des régions boréales - Fin d'infinif.

VERTICALEMENT :

1) Petite commune des Côtes d'Armor sur les bords du Yar - 2) C'est ennuyeux quand ce participe qualifie la cervelle - 3) Diffusion sur les ondes - 4) Ce traité compléta celui de Bardo en 1883 (La-) - 5) Ecrivain russe (1895 - 1925) - 6) Mieux qu'une ID - A six faces - 7) On utilise son duvet - 8) Radical - Socialiste - Celle de Sainte Rose sauva un nouveau-né - 9) Ce hameau au sud de Guimaëc évoque les poules.

ACTUALITÉS
ÉCONOMIQUES

☛ "Choco Breizh" s'installe dans la zone artisanale du Penker - Activité : transport et commercialisation de chocolats (Leonidas) et d'articles de baptême.

☛ Le café de Poul Rodou, anciennement "Chez Nanan" a été repris par M. et Mme Mafart. Activité : buvette, crêperie, vente de livres...

CALENDRIER DE MANIFESTATIONS

- ☛ 10 JUILLET : FEST-NOZ.
- ☛ 24 JUILLET-17 AOUT : SALON D'ÉTÉ DES PEINTRES À LA MAIRIE.
- ☛ 1^{ER} AOUT : FETE DES MOISSONNEURS À POUL RODOU.
- ☛ 2 AOUT : CONCOURS DE PÉTANQUE (DOUBLETES) À POUL RODOU.
- ☛ 7 AOUT : SOIRÉE ANTILLAISE SALLE AN NORDIGOR.
- ☛ 8 AOUT : FETE DE LA TERRE À POUL RODOU.
- ☛ 15 AOUT : FETE CHAMPETRE À TROBODEC.
- ☛ 12 SEPTEMBRE : PARDON ND DES JOIES.

EXPOSITION

ÉGLISES, CHAPELLES, FONTAINES EN TRÉGOR *Chapelle de Kernitron - Lanmeur*

DU SAMEDI 10 JUILLET AU MERCREDI 11 AOUT 1993

de 14H à 19H - Tous les jours. ENTRÉE GRATUITE.

• Conférences - Diapos chaque jeudi à 21H - Entrée 15F.

- 15 JUILLET : Religion et spiritualité à Plouégat-Guerrand en 1693,
par Yves-François RIOU,
directeur de recherche au CNRS et à l'Institut de recherche et
d'histoire des textes , Paris.
- 22 JUILLET : Histoire et Mystiques des fontaines,
par Claude BERGER, Revue Trégor Patrimoines.
- 29 JUILLET : Regards sur l'architecture religieuse,
par Fons DE KORT.
- 5 AOUT : Tragique destinée de St-Mélar, (Légende et réalité),
par André-Yves BOURGÈS, historien.

Concert

- 12 AOUT : Clôture de l'exposition et prélude au Pardon, 21H
par le groupe "AN TREGUERIZ".
Musiques et chants de Bretagne.
Entrée 40F.

- Visites guidées de la Chapelle de Kernitron et de la crypte de St-Mélar.
par M. Emile PINÇON.

- Présentation de l'exposition.
par M. Fons DE KORT.

RENSEIGNEMENTS : 98 67 51 54

